

# IAE CLERMONT AUVERGNE SCHOOL OF MANAGEMENT



CLERMONT AUVERGNE  
School of Management

ANNÉE UNIVERSITAIRE  
2024/2025

## DIPLOÔME NATIONAL DE LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX PARCOURS GESTION DE PRODUCTION ET LOGISTIQUE INTÉGRÉE

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°29988



---

**IAE**

**CLERMONT AUVERGNE**  
School of Management



# SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR  
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS  
DE CANDIDATURE

05 - 06

PROGRAMME ET CALENDRIER DE  
LA FORMATION



## OBJECTIFS

Les diplômés sont des gestionnaires capables de piloter les flux et les opérations de la chaîne logistique, comme la production, l'approvisionnement, la gestion d'entrepôts, le transport et la distribution. Ils mettent en place les tableaux de bord logistiques à partir des stratégies et des informations comptables. Le titulaire du diplôme doit être capable :

- De comprendre le rôle des fonctions de gestion de production et de management logistique ;
- De rendre compte des résultats obtenus par confrontation aux objectifs fixés ;
- De savoir utiliser les outils destinés à améliorer l'efficacité et l'efficience logistique ;
- De seconder les cadres pour la mise en place d'actions managériales dans le domaine de la logistique et de la gestion de production.

## COMPÉTENCES

- Piloter la chaîne des opérations logistiques et le flux des matières et/ou des marchandises ;
- Maîtriser les méthodes de gestion des stocks et de gestion d'entrepôts ;
- Contribuer à optimiser la gestion des flux physiques et les coûts liés aux processus logistiques ;
- Mettre en place des indicateurs de performance, en assurer le suivi et la diffusion ;
- Contribuer à la réflexion et à la mise en place de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) dans le but de respecter les principes du développement durable ;
- Comprendre le rôle et les enjeux des fonctions opérationnelles de gestion de production et de management logistique et contribuer à la mise en place et au pilotage de nouveaux outils dans le domaine des systèmes d'information (ERP, WMS, TMS...)



## MÉTIERS VISÉS

- Chargé(e) de gestion logistique
- Logisticien(ne) de production
- Responsable d'organisation des flux
- Supply chain manager en industrie
- Acheteur(se)
- Gestionnaire d'ordonnancement
- Analyste logistique
- Gestionnaire de flux de production

## CODES ROME :

- H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique
- M1101 : Achats
- H1403 : Intervention technique en gestion industrielle et logistique
- N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique
- N1303 : intervention technique d'exploitation logistique

## SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Industrie manufacturière
- Commerce
- Transports et entreposage
- Activités de services administratifs et de soutien

## ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/reussite-orientation-et-insertion/devenir-des-etudiants/licence-professionnelle/licence-prof-logistique-et-pilotage-des-flux>

## DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du 04/03/2024 au 04/04/2024 sur l'interface E-candidat :

<https://ecandidat.uca.fr/#!/accueilView>

Après une première phase d'admissibilité (étude de dossier), un entretien sera proposé. Toutes les informations seront communiquées via E-candidat. (25 à 30 stagiaires recrutés par cycle d'études)

*Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles.*

*Merci de consulter régulièrement le site de candidature.*

## PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+2).



## DURÉE ET DATES

**Du 13/09/2024 au 05/09/2025**

480 heures d'enseignement universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

## PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)



## COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue (salarié, demandeur d'emploi, ...)** : 6 240 € (13 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 6 240 € (13 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
  1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises. Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
  2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé.

### **Droits d'inscription universitaire**

De l'ordre de 180 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

*(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2024/2025, ils seront connus en juillet 2024.)*

## CONTACTS

### - Responsable pédagogique :

Sylverin Kemmoe-Tchomte – Maître de Conférences  
sylverin.kemmoe\_tchomte@uca.fr

### - Scolarité : scola.iae@uca.fr

### - Formation continue : fc.iae@uca.fr

### - Alternance : alternance-stages.iae@uca.fr

### **Équipe pédagogique :**

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

parcours GESTION DE PRODUCTION et LOGISTIQUE INTÉGRÉE

#### SEMESTRE 1

n°UE	Intitulé UE	Intitulés Eléments constitutifs	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
1	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Animation d'équipe et communication	9	20	12	8
		Informatique et outils web		30	20	10
		Economie Générale		20	12	8
		Anglais professionnel		30	20	10
2	MÉTHODES GÉNÉRALES	Gestion de projet industriel	12	20	12	8
		Comptabilité d'entreprise		20	12	8
		Contrôle de gestion		20	12	8
3	MANAGEMENT RESPONSABLE ET COMMERCIAL	Management responsable	9	20	12	8
		Management de l'innovation et de la Qualité		30	20	10
		Droit et aspects juridiques		20	12	8
Total			30	230	144	86

### LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

parcours GESTION DE PRODUCTION et LOGISTIQUE INTÉGRÉE

#### SEMESTRE 2

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
4	OUTILS DE PILOTAGE DE LA PRODUCTION et MANAGEMENT DE LA CHAINE LOGISTIQUE	Outils Maths appliqués à la gestion	9	30		30
		Gestion de production		40	20	20
		Gestion des entrepôts et réseaux de distribution		30	10	20
		Gestion des stocks		20	10	10
		Management logistique		30	10	20
		Marketing industriel		20	8	12
		Outils Maths appliqués à la gestion		20		20
		Achat et gestion des approvisionnement		30	10	20
5	PROJET TUTORÉ	Projet Tutoré	9	30		30
6	ALTERNANCE	Alternance	12	0		
Total			30	250	68	182

09/2024		10/2024		11/2024		12/2024		01/2025		02/2025		03/2025		04/2025		05/2025		06/2025		07/2025		08/2025	
1	Dim	Mar	Mer	Ven	Toussaint	1	Dim	Mer	J. de l'An	Sam		1	Sam	Mar	Jeu	1er Mai	Dim	Mar	Dim	Mar	1	Lun	
2	Lun	Mer	Sam			2	Lun	Jeu		Dim		2	Dim	Mer			2	Lun			2	Mar	
3	Mar	Jeu	Dim			3	Mar	Ven		Lun		3	Lun	Jeu			3	Mar			3	Mer	
4	Mer	Ven	Lun			4	Mer	Sam		Mar		4	Mar	Ven			4	Mer			4	Jeu	
5	Jeu	Sam	Mer			5	Jeu	Dim		Mer		5	Mer	Sam			5	Jeu			5	Ven	
6	Ven	Dim	Mer			6	Ven	Lun		Jeu		6	Jeu	Dim			6	Ven			6	Sam	
7	Sam	Lun	Jeu			7	Sam	Mar		Ven		7	Ven	Lun			7	Sam			7	Dim	
8	Dim	Mer	Ven			8	Dim	Mer		Sam		8	Sam	Mar			8	Dim			8	Lun	
9	Lun	Mer	Sam			9	Lun	Jeu		Dim		9	Dim	Mer			9	Lun			9	Mar	
10	Mar	Jeu	Dim			10	Mar	Ven		Lun		10	Lun	Jeu			10	Mar			10	Mer	
11	Mer	Ven	Lun	Armist.		11	Mer	Sam		Mar		11	Mar	Ven			11	Mer			11	Jeu	
12	Jeu	Sam	Mer			12	Jeu	Dim		Mer		12	Mer	Sam			12	Jeu			12	Ven	
13	Ven	Rentrée	Dim			13	Ven	Lun		Dim		13	Jeu	Mer			13	Ven			13	Sam	
14	Sam	Lun	Mer			14	Sam	Mar		Ven		14	Ven	Lun			14	Sam			14	Dim	
15	Dim	Mar	Ven			15	Dim	Mer		Sam		15	Sam	Mar			15	Dim			15	Lun	
16	Lun	Mer	Sam			16	Lun	Jeu		Dim		16	Dim	Mer			16	Lun			16	Mar	
17	Mar	Jeu	Dim			17	Mar	Ven		Lun		17	Lun	Jeu			17	Mar			17	Mer	
18	Mer	Ven	Lun			18	Mer	Sam		Mar		18	Mar	Ven			18	Mer			18	Jeu	
19	Jeu	Sam	Mar			19	Jeu	Dim		Mer		19	Mer	Sam			19	Jeu			19	Ven	
20	Ven	Dim	Mer			20	Ven	Lun		Jeu		20	Jeu	Dim			20	Ven			20	Sam	
21	Sam	Lun	Jeu			21	Sam	Mar		Ven		21	Ven	L. TOEIC			21	Sam			21	Dim	
22	Dim	Mar	Ven			22	Dim	Mer		Sam		22	Sam	Mar			22	Dim			22	Lun	
23	Lun	Mer	Sam			23	Lun	Jeu		Dim		23	Dim	Mer			23	Lun			23	Mar	
24	Mar	Jeu	Dim			24	Mar	Ven		Lun		24	Lun	Jeu			24	Mar			24	Mer	
25	Mer	Ven	Lun	Noël		25	Mer	Sam		Dim		25	Mer	Ven			25	Mer			25	Jeu	
26	Jeu	Sam	Mer			26	Jeu	Dim		Mer		26	Mer	Sam			26	Jeu			26	Ven	
27	Ven	Dim	Mer			27	Ven	Lun		Jeu		27	Jeu	Dim			27	Ven			27	Sam	
28	Sam	Lun	Jeu			28	Sam	Mar		Ven		28	Ven	Lun			28	Sam			28	Dim	
29	Dim	Mar	Ven			29	Dim	Mer		Sam		29	Sam	Mar			29	Dim			29	Lun	
30	Lun	Mer	Sam			30	Lun	Jeu		Dim		30	Dim	Mer			30	Lun			30	Mar	
31	Mar	Jeu	Dim			31	Mar	Ven		Lun		31	Lun	Sam			31	Jeu			31	Ap	

Dimanche et jours fériés et termes en entreprise

Fermeture IAE mai/possible période en entreprise

Périodes universitaires 480h

Examen obligatoire de TOEC

Pour les contrats d'alternance : périodes en entreprise

Pour les stages : périodes en entreprise possible

1/2 journée de Soutenance : le reste du temps en entreprise

En application de l'article L622-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques.

## NOTES



---

**IAE**

**CLERMONT AUVERGNE**  
School of Management



**“Thinking global, acting local”**

## RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

#ESPRIT  
**IAE**

## RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



/IAEAuvergne



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



@iae\_clermont\_auvergne



[www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne](http://www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne)

**UCA**  
**IAE**

CLERMONT AUVERGNE  
School of Management